



La prise de décisions morales

Que dois-je faire ?

Que dois-je faire, ou ne pas faire, selon le cas ? La réponse que j'apporte à cette question dépend beaucoup des circonstances. Pour répondre aux questions d'obligation, de ce genre, certains facteurs entrent en jeu : faits, compétence, valeurs conscientes et morales. Des décisions simples de tous les jours peuvent être prises purement en fonction des faits et de la compétence, d'autres toutefois font intervenir un jugement conscient et moral : la décision, par exemple, de soutenir ou non un groupe environnementaliste ou un conflit armé ne repose pas uniquement sur des faits mais aussi sur des valeurs conscientes et morales.

Les questions d'obligation interviennent dans des domaines où les faits sont utiles mais ne conduisent pas toujours à une décision évidente. Quand je vois des informations sur une guerre, que devrais-je faire ? Écrire aux représentants du gouvernement et aux dirigeants ? Manifester en faveur de la paix ? Donner de l'argent aux réfugiés ? Me rendre moi-même sur la zone du conflit afin de travailler avec l'une des organisations humanitaires qui aident les blessés ? Ou peut-être ne rien faire. Les faits, une fois de plus, me donnent des éléments de réponse mais ne me disent pas comment agir. Je dois évaluer les conséquences et déterminer l'intérêt de toute intervention de ma part.

Évaluation et obligation

La vie morale commence avec l'évaluation des bienfaits pour les autres comme pour moi d'une décision quelconque. Les autres pouvant s'agir d'amis de la famille, d'autres personnes, des animaux ou de la planète elle-même.

On retrouve chez tous les êtres vivants le sens de l'obligation et le désir d'intervenir. C'est ce qui nous démarque par rapport aux autres formes d'existence. C'est le début de ce que nous appelons la conscience. Et pourtant, malgré le

sens d'une obligation morale à agir dans une situation donnée, nous ne savons pas toujours que faire. Le philosophe du 18e siècle, David Hume, remarque que nous ne pouvons observer directement l'obligation morale dans chaque situation de la même façon que nous pouvons constater et nous entendre sur le fait qu'un cercle est un cercle et un carré est un carré.

Mais, sur quels critères basons-nous nos jugements moraux ? Certains consultent leur propres sentiments ou leur intuition quand ils prennent des décisions morales, mais ces émotions et ces intuitions sont d'origine diverse. Elles peuvent simplement refléter les normes ou le comportement local prédominant qui diffèrent d'un endroit ou d'une culture à l'autre. Elles peuvent reposer sur les lois profondément éthiques de leur nation. Elles peuvent être aussi profondément enracinées dans les traditions religieuses, l'enseignement et les textes sacrés.

Certains codes de conduite sont tellement fondamentaux, tant pour les personnes ayant une foi religieuse que pour les humanistes, qu'on les considère comme des lois naturelles. Mais les adeptes d'une foi précise sont guidés principalement par les enseignements de leurs textes sacrés qui, au travers d'une prière contemplative, révèlent comment Dieu souhaite qu'ils vivent. Si certains des commandements sont clairs, directs et détaillés, d'autres sont généraux et exigent d'être appliqués avec soin (tel que celui d'aimer Dieu et d'aimer son prochain comme soi-même).

Certains enseignements religieux et spirituels sont faciles à appliquer à la vie moderne, d'autres ne le sont pas. Les écritures saintes et les textes sacrés ne fournissent pas de jugements directs sur l'ingénierie génétique, les limites à la violence à une époque nucléaire ou le choix entre l'utilisation de fonds limités pour la médecine préventive d'un grand nombre et les soins techniques et onéreux d'un petit nombre. On dégage parfois la morale

La prise de décisions morales

en soupesant les valeurs s'opposant les unes aux autres et en tenant compte de l'interaction entre l'enseignement religieux, la tradition de la Foi, la raison et l'expérience. Et même dans ce cas, malgré notre fidèle souci d'obéir à Dieu, nous pouvons avoir besoin de sa grande indulgence !

La moralité humaine et l'influence de la religion

On peut avancer que l'on retrouve au coeur de la moralité humaine et de la religion deux traits caractéristiques. Ces traits fournissent le lien entre la spiritualité, la religion et la moralité. Le premier est que les êtres humains recherchent un sens et le second qu'ils recherchent un sens moral. Nous voulons comprendre le monde et les lois morales s'y emploient.

Toute prise de décisions morales repose sur la reconnaissance que la notion de valeur est universelle à tous les êtres humains. Toutes les religions, plus la loi naturelle, s'entendent sur le fait que l'homme et la femme sont capables de distinguer entre ce qui est bon et ce qui est mauvais, entre le bien et le mal, et d'agir sur la base de ces jugements. Tout un chacun est libre de prendre des décisions propres, mais il existe dans une communauté un code d'éthique à respecter. Les décisions que nous prenons peuvent avoir des conséquences à long ou court terme et nous portons la responsabilité de toutes nos décisions.

Conséquences à court et long terme

Confrontées à une décision morale, la solution nous paraissant la plus aisée dans le court terme n'est pas toujours la meilleure dans le long terme. Le domaine de l'environnement en est un bon exemple. Se rendre en voiture sur le lieu de travail plutôt que d'emprunter les transports en commun peut paraître une solution à court terme pour parvenir rapidement au travail. Mais l'effet de la pollution sur l'environnement est tel que le réchauffement à long terme de la planète devient une réalité et que la vie sur la terre telle que nous la connaissons est menacée.

Intérêt propre et moralité

Nous devons nous interroger, dans le court terme et dans le long terme, sur les conséquences de nos actions, pour nous-mêmes comme pour les autres. Quels besoins fais-je passer en premier : les miens ou ceux de tous les autres ? Si je consomme de la drogue ou abuse de l'alcool, est-ce que je me fais du mal ou est-ce que je blesse d'autres ? Si je couche à droite à gauche sans me protéger, est-ce que je prends des risques pour moi ou est-ce que je risque la santé et le bien-être des autres également ? Il s'agit là d'une question surtout difficile pour les femmes, car depuis leur enfance les femmes apprennent à nier leurs propres besoins afin de plaire aux autres. Comme les hommes prennent la plupart des décisions, il est difficile pour elles de prendre des décisions morales. Ceci ne veut pas dire, toutefois, que dans leur propre sphère d'influence, les femmes ne sont pas égoïstes, faisant parfois passer leurs besoins avant ceux de tout le monde. Les conflits immémoriaux entre les belles-mères et leurs belles-filles en sont un exemple.



Déterminer un code d'éthique

La vie est remplie de dilemmes éthiques. Tant de problèmes éthiques complexes nous assaillent chaque jour. Croyants et non-croyants sont influencés par des codes moraux. Naturellement, il n'est pas nécessaire d'appartenir à une religion pour avoir un comportement moral, bien qu'il y ait un lien historique entre la religion et la moralité. Les codes moraux sont liés à la loi naturelle – le souci de maintenir la survie et le bien-être de la race humaine. On retrouve cette même préoccupation à la base des codes éthiques des traditions religieuses qui procèdent en fonction de leur système de croyances. Toutes les religions croient que l'homme et la femme sont capables de distinguer entre ce qui est bon et ce qui est mauvais et le bien et le mal. Mais chaque religion détermine son propre code éthique. Pour certains croyants, ces codes ont un caractère absolu et doivent être respectés. D'autres reconnaissent que la vie n'est pas faite d'absolus et que les codes éthiques offrent des conseils qui aident à guider les femmes et les hommes dans le labyrinthe moral de la vie quotidienne.

Bouddhisme

Il est difficile de généraliser les codes éthiques du bouddhisme, telle est la diversité, la souplesse et la complexité de la pratique morale. Le bouddhisme, toutefois, opère traditionnellement avec les notions de hiérarchie et de développement de la compréhension spirituelle et de la réalisation morale, et la structure de l'enseignement éthique bouddhiste en est le reflet.

On le voit clairement dans le *dharma*, résumé de la structure de l'enseignement bouddhiste que l'on trouve dans le Pali Canon, recueil de textes fondamentaux du bouddhisme du sud ou bouddhisme Theravada. La clé est l'application du *karma* aux implications pratiques de l'éthique, de la cosmologie et de la réalisation spirituelle.

L'enseignement progressif se consacre, de façon prédominante, à des soucis éthiques. Il commence avec un moine, ou une personne dotée d'un certain développement spirituel, donnant aux autres (*dana*). Le don est un acte religieux formel qui a pour effet de purifier et de transformer l'esprit de celui qui donne. L'action de donner devrait s'effectuer dans un esprit de solidarité, d'attention et de joie, attitude qui est caractéristique de l'enseignement éthique et de la pratique du bouddhisme. Pour les laïcs, le mérite (*punna*) qui dérive de *dana* est important. *Dana* aide à concentrer l'esprit, réduit l'égoïsme et prépare une personne à suivre les cinq Préceptes (*sīla*), qui ordonnent de s'abstenir :

- De détruire la vie
- De prendre ce qui n'a pas été donné
- D'avoir une mauvaise conduite charnelle
- De ne pas dire la vérité
- De ce qui peut causer l'intoxication

Selon le *karma* bouddhiste, la violation de ces préceptes aboutira à des événements néfastes.

La seconde partie de cet enseignement progressif traite du danger de l'attachement à l'expérience sensorielle. Ces dangers comprennent l'égoïsme, la violence, la malhonnêteté et le vol. La manière la plus directe de neutraliser ces dangers est la méditation des quatre *brahmavihara* ou états sublimes, de la charité (*metta*), de la compassion (*karuna*), de la joie compréhensive (*mudita*) et du calme (*upekka*).

La notion de *karma* imprègne l'ensemble de l'enseignement et de la pratique du bouddhisme. Dans le contexte de l'enseignement éthique, elle met en lumière l'acte ou l'intention derrière l'acte qui détermine les conditions ou états futurs. Ce qui est interprété comme 'bon' dans le bouddhisme se comprend comme la libération ou la conquête de la souffrance.

Déterminer un code d'éthique

Christianisme

Le christianisme a hérité du judaïsme la croyance que la moralité commence avec Dieu et reflète la nature même de Dieu. Dieu se soucie de la sainteté et de la justice dans la vie de l'individu et de la société. Le Nouveau Testament offre deux manières de vivre une vie juste : les bonnes oeuvres comme le fait de rendre visite aux malades et de nourrir ceux qui ont faim et l'acceptation de la grâce de Dieu dans la vie du croyant. Tout manquement dans ces domaines porte le nom de péché mais grâce à la mort de Jésus-Christ sur la croix, le péché peut être pardonné et la relation entre Dieu et un individu restaurée.

L'enseignement et l'exemple de Jésus sont la clé de la prise de décisions morales. L'amour du prochain et l'amour de ses ennemis sont essentiels : ils reflètent la propre nature morale de Dieu. De plus, la nature généreuse de Dieu est telle que si les gens se comportent en conséquence, ils recevront plus qu'ils n'ont donné et plus qu'ils ne méritent. Un code d'éthique chrétien est fondé sur ces deux points très simples : les valeurs de la générosité et de l'amour. Les chrétiens croient que ces valeurs reflètent la nature de Dieu, révélée en Jésus-Christ. Les décisions éthiques sont centrées sur l'exemple de Jésus et vécues dans l'action sociale.

Les sources traditionnelles de moralité qui façonnent les codes éthiques des chrétiens sont la Bible, la tradition de l'église et la raison ou conscience qui est guidée par le Saint Esprit.

Hindouisme

Tout au long de son histoire, l'hindouisme a fait preuve d'une diversité de croyances et de pratiques. On affirme, toutefois, que ce qui cimenterait l'unité de l'hindouisme c'est le *dharma*, devoirs normatifs et code éthique qui gouvernent tous les aspects de la vie. À la fois éternel et sacré, le *dharma* est illustré dans les ouvrages de la loi hindoue, dont le plus ancien est le *Manusmṛti* (second siècle après J.C.).

Quand on définit l'hindouisme, le comportement adéquat est plus important que la foi. Ce qui est important, c'est d'agir correctement en fonction

des devoirs et des responsabilités de votre caste qui est déterminée par votre naissance. Ces devoirs et responsabilités sont incorporés dans le terme sanscrit *dharma*. Ils portent sur l'accomplissement des obligations sociales envers la famille et la société élargie et sur les obligations rituelles envers les déités familiales et les ancêtres.

Le *dharma* s'exprime par des actes rituels qui produisent ce qui est bon. Pour être valables, les actes rituels doivent être entrepris dans un état de pureté obtenu par la purification rituelle comme le fait de se verser de l'eau sur le corps et d'éviter l'impureté comme les castes inférieures (divisions de classe dans les sociétés hindoues). Ce qui est bon est aussi lié à un moment favorable (*subha*) comme une certaine configuration des étoiles.

Le *dharma* est particulier à chaque situation et le *Manusmṛti* offre de nombreux exemples. Les devoirs religieux varient avec l'âge, la caste, la famille et le pays. *Manu* est spécifique en ce qui concerne la rétribution morale causée par l'action sur une période de vies. Les actions ont leur source dans l'esprit, la parole et le corps, et toutes ont des conséquences dans une vie future. Un acte mental coupable, telle la jalousie à l'égard des biens des autres, fera renaître dans une caste inférieure ; un acte verbal coupable, tel le mensonge ou le commérage fera renaître sous la forme d'un animal sauvage ou d'un oiseau. Un acte corporel coupable, tel le vol ou l'adultère, fera renaître sous la forme d'une plante ou d'une pierre.

Islam

L'islam se décrit comme le 'droit chemin' de Dieu pour la race humaine et enseigne que Dieu a révélé ou dévoilé sa volonté en donnant à tous un chemin à suivre avec des conseils clairs dans tous les domaines de la vie. L'islam est de ce fait synonyme d'éthique. Si vous vous engagez dans l'islam, vous vous engagez à mener une vie éthique. Ce qui est écrit dans le Qur'an, et la vie et l'exemple du prophète Mouhammad, sont les révélations finales de Dieu qui offrent des conseils clairs.

Depuis le début de l'islam ou presque, les musulmans ont eu un État nation, une entité sociale, politique, économique et religieuse. Dans sa

Déterminer un code d'éthique

formulation classique, l'islam ne distingue pas entre le sacré et le séculier, ou la religion et l'État. Mouhammad a toujours encouragé ses disciples à parvenir à un équilibre entre les préoccupations temporelles et spirituelles, entre *din* (religion) et *dunya* (monde).

Le principe théologique le plus fondamental de l'islam est le concept d'unité (*tawhid*) : Dieu est un. L'équilibre est un concept de base – des gens équilibrés, des sociétés équilibrées, un équilibre entre la justice et la compassion, la richesse et la pauvreté, le rôle des femmes et le rôle des hommes. La paix entre les peuples, Dieu et ses créatures est au cœur de l'islam.

Les sunnites suivent la tradition de Mouhammad. Ils observent un code juridique élaboré, la *shari'a*, qui est le droit officiel des pays islamiques comme l'Iran, le Pakistan, la Malaisie et le Soudan. La *shari'a* est un droit universel et couvre chaque domaine de la vie personnelle, morale et sociale : la prière, le jeûne, le régime alimentaire, les impôts, le crime et le châtement. La source de base est le Qur'an, auquel s'ajoute l'exemple du prophète Mouhammad contenu dans six collections de *hadith*. Quand on ne trouve aucune décision sur un point particulier, juridique ou moral, on emploie quatre principes : consensus, analogie, raisonnement et choix rationnel (entrepris par des chefs religieux très distingués) et le bien public.

La législation de la shari'a réparti le comportement en plusieurs catégories : *Fard* – devoirs obligatoires, y compris les Cinq Piliers de l'Islam et les rituels qui leur sont associés :

1. Prononcer la confession de foi (*chahada*) : 'Il n'y a qu'un Dieu et Mouhammad est son prophète'.
2. Prier cinq fois par jour, face à la Mecque, la ville sainte (*salat*).
3. Jeûner pendant le Ramadan, 9e mois de l'islam (saum).
4. Faire l'aumône aux pauvres (*zakât*).
5. Accomplir un pèlerinage important à la Mecque une fois dans sa vie (*hajj*).

Halal a trait à ce qui est autorisé concernant la nourriture, les boissons, le comportement. Un comportement ou des aliments *haram* sont interdits à moins de se trouver dans une situation extrêmement périlleuse. La bonne action recevra une récompense divine tandis que la mauvaise action recevra un châtement divin. L'islam a beaucoup de respect à l'égard de l'intention. Il existe quatre écoles juridiques qui diffèrent par leur interprétation de ce qui est *halal* et *haram*, bien qu'elles s'entendent généralement sur tous les principaux points de droit.

Judaïsme

Les traditions juives offrent tout un éventail de prise de décision sur des questions éthiques. Le judaïsme orthodoxe insiste sur une acceptation littérale de la loi, telle qu'elle est contenue dans la Torah et interprétée par les rabbins dans le Talmud, n'accordant que très peu de place à une interprétation empreinte de compassion. Le judaïsme libéral, quant à lui, considère la conscience comme le facteur clé.

La relation entre la loi et la moralité est un facteur majeur dans la prise de décisions éthiques au sein du judaïsme orthodoxe. Les juifs croient que la Torah – les cinq premiers livres de la Bible des Hébreux, (Genèse, Lévitique, Nombres et Deutéronome) – expriment ce que Dieu veut voir son peuple accomplir. C'est la loi qui est la moralité traitant de tous les aspects de la vie, de l'aspect le plus personnel à la constitution de l'État.

Pour les Juifs orthodoxes, la Torah doit être observée *lishmah* (pour son intérêt intrinsèque) et pour l'amour de Dieu. L'éthique juive insiste sur le fait que bien qu'un tribunal ne puisse exiger plus que ce qui est juste ou légal, l'individu est prié de ne pas exiger tout ce à quoi il a droit légalement (*lifnim mishurat hadin* – dépasser ce qui est légal).

Quand la Torah n'offre pas de réponse claire à un dilemme, les Juifs ont recours au processus judiciaire disponible. Il existe de nombreuses sources et niveaux d'autorité.

Les droits de l'homme

Même s'il n'existe pas de définition unique de la spiritualité, on peut dire qu'elle se rapporte à la vie humaine tout entière, considérée sous l'angle d'une relation consciente avec Dieu ou un Être Suprême, ou d'une conscience de quelque chose autre que soi.

Le souci des droits de l'homme devrait résider au cœur même de la quête spirituelle. Les droits de l'homme accordent une valeur à la vie. Ils sauvegardent la sainteté de la vie, veillant à ce qu'une personne individuelle soit appréciée, respectée et acceptée. Ceci ressort clairement de l'examen de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948. Cette déclaration considère que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Elle affirme que les droits de l'homme doivent être protégés par un régime de droit et que les droits renfermés dans la déclaration doivent être promus.

Toutes les religions mondiales et les groupes non-religieux comme Amnesty International encouragent la prise de conscience des valeurs contenues dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Les principales croyances ont en commun la quête de la justice et de la paix. Amnesty International est probablement la plus connue des organisations non gouvernementales s'occupant des droits de l'homme. Elle encourage tous les gouvernements à accepter d'être liés par des normes internationales en matière de droits de l'homme – et de les appliquer – et à soutenir et à respecter les droits de l'homme. Les droits de l'homme constituent des impératifs à la fois moraux et spirituels :

DROITS DE L'HOMME (tels que les stipule la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme)

Le droit :

- À la vie
- À la liberté et à la sûreté de sa personne
- De ne pas être tenu en esclavage
- De pas être soumis à la torture
- À la protection de la loi
- De faire entendre sa cause équitablement et publiquement
- À la présomption d'innocence jusqu'à l'établissement de sa culpabilité
- De circuler librement et de choisir sa résidence
- De se marier et de fonder une famille
- À la propriété
- À la liberté de pensée, de conscience et de religion
- À la liberté d'opinion et d'expression
- À la liberté de réunion et d'association pacifiques
- De chercher et de recevoir des informations et des idées
- De prendre part à la politique
- Au travail
- À une rémunération équitable et à un salaire égal pour un travail égal
- À la sécurité sociale
- De s'affilier à des syndicats
- Au repos et aux loisirs
- À l'éducation

Sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique, d'origine nationale ou sociale, de fortune et de naissance.

Les droits de l'homme

Les individus, les groupes, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les institutions financières sont également ciblés et sensibilisés aux abus spécifiques des droits de l'homme tels que :

- La détention des prisonniers de conscience
- La détention de tout prisonnier politique sans la tenue d'un procès équitable dans des délais raisonnables
- La torture ou tout autre traitement ou châtement cruel, inhumain ou dégradant
- Le recours excessif à la force par des représentants de la loi
- Le recours à la peine de mort par les gouvernements
- Les exécutions délibérées et arbitraires
- Les disparitions
- La prise d'otages
- La participation d'enfants aux conflits armés
- D'autres souffrances sévères infligées en raison des croyances d'une personne ou de son identité
- Le retour des réfugiés dans les pays où ils risquent des violations et des abus sérieux
- Des transferts de militaires, d'agents de sécurité et de police (y compris armes et formation) d'un pays à un autre où ces derniers peuvent contribuer à des abus des droits de l'homme
- La manufacture, l'utilisation ou le transfert d'armes de guerre ne faisant l'objet d'aucune sélection, particulièrement les mines antipersonnel.

Amnesty International compte plus de cinquante sections de par le monde, menant toutes des campagnes spécifiques comme l'abolition de la peine de mort, la protection des droits des enfants dans les situations de conflits armés et de guerre, les droits des réfugiés et des femmes.

Les droits de l'enfant

Le besoin d'une Convention relative aux Droits de l'enfant laisse à penser que dans tous les pays du monde les enfants font l'objet de mauvais traitements et d'exploitation. La Convention reconnaît que les enfants ont besoin d'une protection légale. Adoptée par les Nations Unies en 1989, elle a été ratifiée par les gouvernements de la plupart des nations. C'est un document passionnant dans l'histoire des droits de l'homme. Partant du principe que 'l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales', la Convention affirme que la famille en tant que 'milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants' doit recevoir toute l'aide nécessaire. Les traditions ainsi que les valeurs culturelles et religieuses sont respectées. La coopération internationale est encouragée afin d'améliorer les conditions de vie des enfants dans tous les pays, et en particulier dans les pays en développement.

La presse s'intéressa beaucoup à la Convention à l'époque. Les gouvernements furent loués pour avoir fait preuve d'un remarquable leadership en promettant d'assurer des droits de l'homme fondamentaux à tous les enfants, riches et pauvres, et tout spécialement à ceux ayant des besoins spéciaux. L'impression générale était que les dirigeants du monde étaient voués à éradiquer l'exploitation des enfants et à appliquer une législation leur garantissant une vie meilleure.

Malheureusement il y a eu peu de changements substantiels depuis 1990. Dans certains pays, certains droits n'existent que sur le papier. Le taux de mortalité infantile est encore trop élevé, trop d'enfants ont faim, sont exploités en tant que main d'oeuvre bon marché ; ils sont trop nombreux à souffrir d'abus sexuels, à être forcés de se prostituer, à disposer de possibilités d'éducation limitées, à vivre comme des réfugiés, à être mal aimés et négligés. Pour que la Convention soit fidèle à ses idéaux élevés, les gouvernements doivent

faire de l'enfance une priorité et être prêts à lui attribuer les budgets nécessaires.

Quand on considère les immenses sommes d'argent consacrées aux armes, à la drogue, au jeu et autres activités néfastes, il est impossible de croire que l'économie d'aucun pays ne dispose des crédits nécessaires pour appuyer des entreprises bénéfiques pour ses enfants.

Nous pouvons toutes mener la lutte pour influencer les gouvernements, les autres agences et individus à maintenir l'engagement pris d'observer la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Encadrant des guides/éclaireuses, nous sommes responsables de la promotion des droits de l'enfant, sur le plan local et international.

Les droits de l'enfant se répartissent approximativement en quatre domaines d'intérêt : survie, développement, protection et participation. Voici une brève description des articles :

1. Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans.
2. Les droits s'appliquent à tout enfant, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.
3. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.
4. L'État s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre les droits de l'enfant.
5. Le droit pour l'enfant d'être guidé de façon appropriée par ses parents et les membres de la famille élargie.
6. L'État assure dans toute la mesure possible la survie et le développement de l'enfant.
7. Le droit pour l'enfant d'avoir un nom et d'acquérir une nationalité.

Les droits de l'enfant

8. Le droit pour l'enfant de préserver son identité.
 9. Le droit pour l'enfant de vivre avec ses parents ou de maintenir le contact s'il en est séparé.
 10. Le droit pour l'enfant d'être réuni avec sa famille même s'il quitte un pays.
 11. L'État prend des mesures pour lutter contre les déplacements et les non-retours illicites d'enfants à l'étranger.
 12. L'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion.
 13. L'enfant a droit à la liberté d'expression ; ceci comprend la liberté d'obtenir des informations.
 14. L'enfant a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.
 15. L'enfant a droit à la liberté d'association.
 16. L'enfant a droit à la protection de sa vie privée.
 17. Le droit pour l'enfant d'accéder aux informations appropriées et d'être protégé contre les matériels qui nuisent à son bien-être.
 18. Le droit pour l'enfant d'être élevé par ses deux parents, l'État assurant la mise en place d'institutions, d'établissements et de services.
 19. Le droit pour l'enfant à toutes formes de protection et de prévention contre la violence ou les mauvais traitements de toutes sortes.
 20. Le droit pour l'enfant privé de son milieu familial d'une protection et d'une aide spéciales, tenant compte de son origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique.
 21. Le droit pour l'enfant à ce que son intérêt supérieur soit la considération primordiale en matière d'adoption.
 22. Le droit pour l'enfant à une protection particulière s'il a le statut de réfugié.
 23. Le droit pour l'enfant handicapé de bénéficier de soins spéciaux, d'une éducation et d'une formation favorisant son autonomie et son intégration sociale.
 24. Le droit pour l'enfant de bénéficier des meilleurs soins médicaux disponibles.
 25. Le droit pour l'enfant à un examen périodique de tout placement par l'État.
 26. Le droit pour l'enfant de bénéficier de la sécurité sociale et des assurances sociales.
 27. Le droit pour l'enfant à un niveau de vie suffisant.
 28. Le droit pour l'enfant à l'éducation, avec enseignement primaire obligatoire et gratuit, et à l'accès pour tous à l'enseignement supérieur.
 29. Le droit pour l'enfant à l'épanouissement de sa personnalité et au développement de ses dons et aptitudes dans toute la mesure de leurs potentialités ; à être préparé à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre dans un esprit de respect des droits et des libertés de l'homme.
 30. Le droit pour les enfants de minorités ethniques ou autochtones de pratiquer leur propre culture, religion et langue.
 31. Le droit de l'enfant aux loisirs, de se livrer au jeu et de participer à des activités culturelles et artistiques.
 32. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique.
 33. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre l'usage illicite de stupéfiants.
 34. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre toutes les formes d'exploitation sexuelle.
 35. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre l'enlèvement, la vente ou la traite.
 36. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre toutes les autres formes d'exploitation.
 37. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre la torture et la privation de liberté
 38. Le droit pour l'enfant d'être protégé contre l'enrôlement dans les forces armées avant l'âge de 15 ans.
 39. Le droit à la réadaptation physique et psychologique de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou de sévices, de torture ou de toute autre forme de peines ou traitements cruels ou de conflit armé.
 40. Le droit pour l'enfant à un traitement juste et à une aide judiciaire en cas d'infraction à la loi pénale, afin de faciliter sa réinsertion dans la société.
- Les autres articles (ils sont au nombre de 49) traitent de questions administratives ayant trait aux Nations Unies.



Les guerres et les conflits

Les questions de moralité sur un plan national, comme la guerre, exigent une considération spéciale. Que se passe-t-il quand deux sociétés sont en conflit ? Il est facile d'écrire sur la théorie des codes éthiques ou moraux. Mais quand ils s'opposent dans la vie réelle, un débat raisonné peut céder la place à une action dramatique comme dans le cas de la guerre. Si une nation assiste aux mauvais traitements d'une autre nation par un tiers, comment doit-elle réagir ? Doit-elle respecter le droit des dirigeants à en faire à leur guise ou doit-elle intervenir ? Quand l'Irak a envahi le Koweït en 1990, l'OTAN avait-elle moralement le droit de déclarer la guerre au régime irakien ? Quand il est devenu apparent que la Yougoslavie accélérât le programme de nettoyage ethnique au Kosovo en 1999, l'OTAN avait-elle moralement le droit de déclarer la guerre à Belgrade ? Considérez la guerre entre la Tchétchénie et la Russie. Pourquoi nul pays tiers n'est-il intervenu ? Ou considérez encore la guerre civile en Sierra Leone. Les Nations Unies appuient un fragile processus de paix dans ce pays, et pourtant ne participent pas à la construction de la paix en Irlande du Nord, au Congo ou au Cachemire. Les combats au Rwanda entre deux ethnies, les Hutus et les Tutsis, ont également soulevé beaucoup de questions pour la communauté internationale ne sachant qui supporter. Le maintien de la paix internationale est un nouveau départ positif, mais la communauté internationale n'est pas toujours unie sur le moment et le lieu où il doit être entrepris.

Raisons avancées pour la guerre

Toutes les guerres font l'objet de considérations d'ordre politique, économique, géographique, militaire et commercial. Ces considérations entrent en ligne de compte quand se prend la décision de déclarer ou non la guerre. Des questions morales et éthiques prennent leur place dans une hiérarchie des valeurs.

Théorie de la guerre juste

Certaines traditions religieuses encouragent ce que l'on appelle la théorie de la guerre juste. Le

christianisme et l'islam en sont les tenants les plus notables. Cette théorie n'est pas acceptée par tous les chrétiens ou tous les musulmans mais elle fait partie d'un cadre éthique pour les deux religions.

Christianisme

St Augustin (354–430) a développé l'idée de la guerre juste sur la base que la guerre était ordonnée par Dieu afin de restaurer la paix dans le monde et qu'elle ne devait pas être entreprise pour le profit personnel.

Afin d'accepter cet argument, deux distinctions doivent être faites : la distinction entre la moralité applicable aux personnes et la moralité applicable aux nations, et la distinction entre l'amour et la justice.

L'enseignement de Jésus s'applique directement à la moralité individuelle là où l'amour du prochain implique l'amour des amis et des ennemis. On ne peut décrire la guerre comme une preuve d'amour à l'égard de son ennemi. Mais la question de la justice porte l'éthique personnelle de l'amour à un autre niveau. Si une question de justice est à la base du conflit engagé, la tradition chrétienne soutient qu'il s'agit d'un conflit juste.

Islam

Pour l'islam, toute vie (y compris la vie animale et végétale) est un don de dieu et les règles gouvernant la conduite d'une guerre juste reflètent cet état de choses. Elles interdisent de détruire les récoltes et de blesser les animaux ou les civils. Elles interdisent aussi la destruction des lieux du culte. Étant donné les armes actuelles, de nombreux musulmans remettent en question l'idée d'une guerre juste. Dans la pensée musulmane classique, il n'y a pas de place pour une guerre entre musulmans, à moins que la majorité ne considère que certains musulmans ont compromis les principes musulmans.

Les guerres et les conflits

Le concept de *djihad* ou de guerre sainte afin d'établir ce que l'on croit être le pouvoir musulman légitime existe également. Mais il est important de reconnaître que sa promotion est le fait d'une minorité. Pour certains musulmans, tuer tout dirigeant musulman qui est à leurs yeux non-islamique n'est pas seulement justifié sur le plan moral, c'est aussi un devoir religieux. Certains justifient également le terrorisme à l'égard des intérêts occidentaux en considérant l'occident comme étant opposé au monde islamique.

Guerres religieuses

Il faut reconnaître que la religion est souvent la cause de conflits à travers le monde. Au Moyen-Âge, les croisades étaient justifiées par les chrétiens. Aujourd'hui le conflit entre les Juifs et les Arabes en Israël est justifié par la foi juive et la foi islamique. Les troubles civils en Irlande du Nord sont alimentés par les croyances catholiques romaines et protestantes. Les considérations politiques, économiques, géographiques, militaires et commerciales précitées jouent naturellement un rôle, mais malheureusement, la religion est aussi impliquée.

Sanctions

On peut soutenir que les sanctions internationales contre un pays sont une forme de guerre. Elles ne résolvent pas nécessairement un problème. Dans le cas de l'Afrique du sud, elles jouèrent effectivement un rôle positif dans la chute du gouvernement de l'apartheid et le recours à des élections multipartites. Mais dans le cas de l'Irak, les sanctions internationales ne sont pas parvenues à amener la démission ou la chute du régime actuel. Elles ont abouti à des souffrances humanitaires massives pour la population, en particulier les femmes et les enfants.

Crimes de guerre

Les crimes de guerre sont des crimes commis pendant des conflits qui violent sur le plan pénal les lois et les coutumes de la guerre ainsi que les principes qui leur sont liés, en vertu de la Convention de Genève de 1949.

Les procès pour crimes de guerre sont relativement récents, intentés par le monde qui

tient des individus responsables de leurs crimes de guerre. Les premiers procès de ce genre ont eu lieu après la Seconde Guerre Mondiale. Les procès de Nuremberg et de Tokyo sont parmi les plus connus. Des personnes furent inculpées de crimes contre la paix, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Plus récemment, des procès pour crimes de guerre ont été tenus afin de juger les responsables de crimes contre l'humanité au Rwanda. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a été créé par les Nations Unies en 1994. Certains ont été reconnus coupables de meurtre, de torture, de viol, de génocide, et d'incitation au meurtre.

Le 17 juillet 1998, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale a été approuvé. La Cour a le pouvoir de juger des personnes accusées de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes d'agression. Son siège est à la Haye aux Pays-Bas. L'établissement d'une cour de ce genre est l'aboutissement direct des procès criminels suite à la Première Guerre Mondiale (1914-1918) et la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945), la guerre civile en Bosnie et en Herzégovine au début des années 90 et la guerre civile au Rwanda en 1994. Ceux qui participèrent au génocide et au nettoyage ethnique en 1999 sont également traduits en justice.

Les procès pour crimes de guerre démontrent que le monde ne peut tolérer et ne tolérera pas les crimes contre l'humanité. Ils sont un moyen d'éviter le recours à la vengeance pour des atrocités et de rechercher la justice pour le mal infligé aux personnes.

Commission Vérité et Réconciliation

En décembre 1995, l'Afrique du Sud mit en place la Commission Vérité et Réconciliation. Après l'effondrement de l'apartheid, l'option d'intenter des procès pour traiter des atrocités du passé fut rejetée. À ceux qui avaient commis des infractions flagrantes aux droits de l'homme, l'Afrique du Sud offrit l'amnistie en échange de la révélation publique de la vérité sur leurs crimes. On offrit aux victimes de crimes l'occasion de se faire entendre et la possibilité d'obtenir des réparations.

Les guerres et les conflits

Le Président de la Commission, l'archevêque Desmond Tutu, décrit le processus comme une entreprise à la fois spirituelle et judiciaire. Les audiences donnèrent lieu à des scènes extraordinaires de pardon et de repentir. Il n'est pas facile de parvenir à la réconciliation après un conflit et la Commission Vérité et Réconciliation offre au monde un moyen original de traiter un conflit.

Réfugiés

Les plus grandes victimes de la guerre sont les civils et parmi eux les femmes et les enfants. On retrouve la notion d'hospitalité, de sanctuaire et d'accueil de l'étranger dans la plupart des religions, en particulier l'islam et le judaïsme. Mais avec le nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde, les ressources et la bonne volonté des communautés locales peuvent être mises à rude épreuve.

Les réfugiés sont des gens qui ont été contraints de quitter leur pays parce qu'ils craignent avec raison d'être persécutés. Les réfugiés ne peuvent compter sur la protection de leur propre gouvernement, aussi dépendent-ils de la communauté internationale pour répondre à leurs besoins.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) assume des fonctions spéciales de surveillance du sort des réfugiés. Ses responsabilités les plus importantes sont :

'd'assumer les fonctions de protection internationale ... et de recherche des solutions permanentes au problème des réfugiés, en aidant les gouvernements... à faciliter le rapatriement librement consenti de ces réfugiés ou leur assimilation dans de nouvelles communautés nationales.'

En vertu de son Statut, le HCR aidera tout personne qui :

'craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité, et qui ne peut

*ou, du fait de cette crainte ou pour des raisons autres que de convenance personnelle, ne veut se réclamer de la protection de ce pays...'*²

Aujourd'hui le HCR procède à une évaluation plus vaste des conditions générales dans un pays donné, plutôt que d'examiner chaque revendication individuelle du statut de réfugié. Le HCR offre protection et aide aux réfugiés fuyant la persécution, les conflits ou des infractions répandues aux droits de l'homme.

Il y a aujourd'hui plus de 27 millions de réfugiés dont le sort préoccupe le HCR, et plus de 80% d'entre eux sont des femmes et des enfants. Du Rwanda à l'Afghanistan, de la Somalie à la Tchétchénie, les femmes fuient la guerre et la répression, laissant derrière elles époux, pères et frères qui sont soit au combat, soit décédés.

Action de l'AMGE au niveau des réfugiés

En décembre 1993, l'AMGE a signé un protocole d'accord avec le HCR dans le cadre d'une initiative triennale sur la Paix. Les relations entre l'AMGE et le HCR portaient sur le rehaussement de la sensibilisation des guides et des éclaireuses du monde entier au sort des réfugiés. De nombreuses associations ont participé au projet des 'Colis de la Paix', assistance concrète apportée aux enfants réfugiés. Les associations de guides de Gambie, de Tanzanie, d'Ouganda, de Zambie, du Zimbabwe, du Liberia et de Sierra Leone travaillent directement avec des communautés de réfugiés dans le domaine de l'apprentissage de compétences et des activités génératrices de revenus. En Ouganda, en Zambie, et en Egypte, l'AMGE participe au projet consacré à la Santé des Adolescentes Réfugiées (HARP). Ce programme vise à accroître l'autonomie des adolescentes afin d'améliorer leur santé.

¹ Assemblée générale, Résolutions 319 (IV) du 3 décembre 1949 et 428 (V) du 14 décembre 1950.

² Assemblée générale, Résolution 428 (V), para.6

La justice et la miséricorde

La justice et la miséricorde sont des valeurs spirituelles. A un niveau personnel et communautaire, elles impliquent l'égalité des chances, la solidarité à l'égard des autres et la compassion. Elles ne laissent aucune place à la vengeance alors que certains considèrent que l'absence de châtement en cas de méfait comme un meurtre est un déni de justice.

La démarcation entre le désir de justice et le désir de vengeance est parfois infime. Il existe un besoin aigu de miséricorde et de pardon face aux méfaits. Le travail de la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud reposait sur la conviction que notre relation avec autrui est un élément fondamental de notre condition humaine. La clé nous la trouvons dans la réconciliation et non pas la vengeance.

Toutes les religions mondiales encouragent leurs adeptes à faire preuve de miséricorde. La souffrance humaine provoque la compassion d'un grand nombre de personnes avec ou sans affiliation religieuse. Les actes de miséricorde sont absolument nécessaires mais ils ne suffisent pas. On les décrit comme du rafistolage, remède temporaire à des problèmes complexes aux racines profondes. La justice sociale, les droits de l'homme, l'inégalité de la distribution des ressources du monde ne sont pas des questions faciles à résoudre.

Jubilé 2000

La justice est synonyme d'impartialité et d'équité. La campagne Jubilé 2000 s'intéresse à ces deux aspects. Le fossé entre les pays pauvres et les pays riches continue de se creuser et les écarts de richesse et de revenus s'accroissent partout. Les pays les plus pauvres du monde sont enlisés dans leurs dettes, dettes qu'ils doivent aux pays riches comme l'Allemagne, les Etats Unis et la Grande-Bretagne. La campagne Jubilé 2000 estime que ces dettes devraient être annulées afin de permettre aux pays les plus pauvres de

consacrer des milliards de dollars à leurs propres besoins au lieu de les verser aux pays les plus riches. Ils ont désespérément besoin d'argent pour l'alimentation, l'éducation et les soins de santé.

- L'endettement est responsable du décès de 13 enfants, chaque minute, en Afrique.
- Pour chaque livre sterling qu'ils reçoivent sous forme d'assistance, les Africains doivent verser 3 livres en remboursement de la dette.
- L'Afrique dépense davantage en remboursement de la dette qu'en soins médicaux.
- En Jamaïque, la dette nationale correspond à un endettement de 1000 livres sterling de chaque homme, femme et enfant à l'égard des banques occidentales. Le salaire moyen annuel est de 300 livres sterling.
- Une rémission efficace de leur dette accordée aux 20 pays les plus affectés correspondrait au coût de la construction d'Euro-Disney. L'exonération serait inférieure au coût d'un bombardier.
- La richesse combinée des sept hommes les plus riches du monde pourrait éradiquer la pauvreté et procurer des services sociaux de base au quart du monde qui vit dans un dénuement sévère.
- Près du tiers de la population du monde en développement vit avec moins d'un dollar par jour.
- Plus de 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim.

Annulation de la dette !

Les gouvernements occidentaux ont commencé à annoncer l'annulation des dettes des pays les plus appauvris, à condition que cet argent soit consacré à des projets de développement. Mais il reste encore beaucoup à faire. La campagne Jubilé 2000 reçoit l'appui de dirigeants religieux à travers

La justice et la miséricorde

Le monde ainsi que d'individus et d'organisations sans perspective religieuse particulière. L'annulation de la dette du Tiers-Monde est un impératif moral et une préoccupation spirituelle. Elle réunit les concepts de justice et de miséricorde.

Le monde des affaires

Le monde des affaires a aussi besoin de justice et de miséricorde. Il est nécessaire d'envisager un commerce équitable qui garantit à chacun un prix équitable pour leur produit, indépendamment de la fluctuation des marchés mondiaux. L'Organisation du commerce mondial s'efforce d'assurer une certaine équité morale dans les accords commerciaux internationaux. (Voir Module huit).



Les dilemmes personnels

Objet

Encourager les participantes à réfléchir à des dilemmes personnels et à la façon dont elles agiraient.

Matériel nécessaire

Les exemples ci-après

Activité

Comment faire la différence entre le bien et le mal ? Quand un mensonge n'est-il pas un mensonge ? Quand un vol est-il le moindre de deux maux ? Il s'agit là de questions personnelles dont les réponses sont façonnées par de nombreux facteurs : les circonstances individuelles, la manière dont on a été élevé, les attentes culturelles, la foi religieuse et les codes moraux, la loi naturelle et la loi du pays dans lequel on vit.

Certains ne voient pas d'inconvénients à faire ce que bon leur semble, tant qu'ils ne font de mal à personne. Ceci est-il vrai objectivement ? Y a-t-il une bonne réponse à ces questions ?

La prise de décisions inspirées par des critères moraux demande de la réflexion et du courage. Les gens ont besoin d'être encouragés à réfléchir et à analyser les cadres moraux concernant leur existence individuelle. Ces cadres seront influencés par des facteurs tels que la culture, la foi religieuse et l'éducation. Être fidèle à soi-même, sans porter préjudice aux autres, exige du courage.

Invitez les participantes à se répartir en groupes de 5 ou 6 afin de se pencher sur les situations suivantes. Encouragez-les à respecter le point de vue de chacune. Les responsables de groupe auront besoin de faire preuve de sensibilité pour l'animation de cet exercice.

1. Votre amie est enceinte. Elle a 16 ans et se rend compte maintenant qu'elle n'aime pas, même pas d'amitié, son copain qui est le père de son enfant. Que devrait-elle faire ?
2. Votre copain insiste pour que vous ayez des rapports avec lui comme preuve de votre amour pour lui. Jeu de rôles disant 'non'. Discutez de ce que vous devriez faire s'il persiste.
3. Un homme plus âgé, que vous connaissez depuis quelques années, a commencé à s'intéresser à vous d'une manière qui vous met mal à l'aise. Au cours d'un jeu de rôle, interprétez comment vous pourriez lui indiquer que ses avances sont inacceptables pour vous.

Discutez de ce que vous devriez faire s'il persiste. À qui pourriez-vous en parler ?
4. Vous vous rendez compte que votre soeur est malheureuse. Elle vous fait promettre de ne rien dire à personne. Puis elle vous confie qu'à l'école une élève plus âgée la soumet à des brimades.

Que devriez-vous faire ? Est-ce toujours bien de ne pas rompre une promesse ?
5. Toute personne ne portant pas une casquette à l'appel est automatiquement tuée à coups de fusil. Un homme vole la casquette d'un autre. Cet homme, à son tour, dérobe la casquette d'un autre. Discutez les actions du second homme. Est-il jamais bien de mal agir ?



Les dilemmes personnels

6. Beaucoup fument et boivent, ce qui est parfaitement légal dans la plupart des pays. Complétez ces phrases et discutez :

Fumer :

Oui, c'est bien quand

Non, ce n'est pas bien quand

Les conséquences à court terme du tabac sont

Fumer a pour conséquences à long terme : ...

Boire :

Oui, c'est bien quand

Non, ce n'est pas bien quand ...

Boire a pour conséquences à court terme :

Boire a pour conséquences à long terme :

7. Vous apprenez que la mère de l'une de vos meilleures amies est séropositive. Comment ceci affecterait-il ce que vous éprouvez à l'égard de :
- vosre amie
 - l'idée de lui rendre visite chez elle
 - la mère de votre amie ?

8. Vous vous rendez à une fête en compagnie d'un groupe d'amis. Il y a beaucoup de monde, y compris des filles et des garçons, que vous ne connaissez pas. Alors que vous êtes assis ensemble, quelqu'un que vous ne connaissez pas vient vers votre groupe en demandant si l'un d'entre vous souhaite essayer quelque chose qui le rendra heureux. Plusieurs de vos amis disent oui, puis s'efforcent de vous persuader. Que feriez-vous ? Faites-en une pièce courte.

9. Vous n'aimez pas les garçons, mais vous vous entendez très bien avec vos amies. Récemment la plupart d'entre elles ont commencé à sortir avec des garçons. Cela vous déplaît et vous vous disputez avec elles à ce sujet. Elles se mettent en colère et commencent à vous injurier et à dire que vous n'êtes pas normale. Vous pensez qu'elles ont peut-être raison.

Discutez de ces questions :

- Qu'est-ce qu'une sexualité 'normale' ?
- Comment réagiriez-vous à l'égard de quelqu'un qui vous dirait qu'il/elle souhaite avoir des relations avec des personnes du même sexe ?
- Que dit votre religion sur les relations entre personnes du même sexe ? Que dit-elle sur la tolérance ?



Les besoins de l'homme et ses droits

Objet

Encourager les participantes à considérer la relation entre 'besoins' et 'droits'.

Matériel nécessaire

Stylos, papier, listes ci-après.

Activité

De quoi les humains ont-ils besoin ? Que sont les droits de l'homme ?

Travaillant deux par deux, les participantes établiront deux listes, celle des 'besoins' et celle des 'droits'.

Puis demandez à chaque paire de comparer ses listes avec une autre. Quelles sont les ressemblances ? Quelles sont les différences ? Que manque-t-il ? Qui manque-t-il ?

Pour terminer, demander à tout le groupe de s'entendre sur une liste, puis comparez-la aux conclusions des Nations Unies énumérées ci-après :

Besoins de l'homme

Physiques :

- Vêtements
- Santé
- Nourriture
- Abri
- Eau

Psychologiques :

- Réalisation
- Défi
- Créativité
- Amitié
- Imagination
- Indépendance
- Apprentissage
- Amour
- Participation

- Reconnaissance
- Récréation
- Respect
- Sécurité
- Expression personnelle
- Épanouissement
- Estime de soi
- Sentiment que la vie a un sens
- Travail

DROITS DE L'HOMME (comme le stipule la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies)

Le droit :

- À la vie
- À la liberté et la sécurité de la personne
- De ne pas être un esclave
- De ne pas être torturé
- À la protection de la loi
- À une audience équitable et publique dans les cours
- À la présomption d'innocence jusqu'à ce que la culpabilité soit prouvée
- À la liberté de mouvement et de résidence
- De se marier et de fonder une famille
- À ses propres biens
- À la liberté de pensée, de conscience et de religion
- À la liberté d'opinion et d'expression
- À la liberté d'assemblée et d'association pacifiques
- À la recherche et l'obtention d'information et d'idées
- À la participation à la politique
- Au travail
- À une rémunération équitable et égale à travail égal
- À la sécurité sociale
- À l'affiliation à un syndicat
- Au repos et aux loisirs
- À l'éducation

Sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique, d'origine nationale ou sociale, de fortune ou de naissance.¹

¹ Adapté d'un exercice de It's not fair! BBC, Londres 1985



Les femmes et les droits de l'homme

Objet

Amener les participantes à discuter des droits fondamentaux qui sont, selon elles, les plus importants pour les femmes et à décider d'agir afin de se soutenir mutuellement sur une question.

Matériel nécessaire

Stylos, papier

Activité

Partager l'information suivante avec le groupe :

En 1995, les femmes du monde entier se réunirent à Beijing, en Chine, à l'occasion d'une importante conférence sous l'égide des Nations Unies. Elle avait pour objet d'examiner la situation des femmes dans le monde et de présenter des recommandations universelles en faveur de progrès supplémentaires sur la voie de l'égalité des sexes, du développement et de la paix au vingt-et-unième siècle.

Douze domaines de préoccupation ont émergé de ce que l'on a appelé le *Programme d'action de Beijing* :

1. Les femmes et la pauvreté
2. L'éducation et la formation des femmes
3. Les femmes et la santé
4. La violence à l'égard des femmes
5. Les femmes et les conflits armés
6. Les femmes et l'économie
7. Les femmes au pouvoir et la prise de décisions
8. Les mécanismes institutionnels chargés de favoriser la promotion de la femme
9. Les droits de l'homme
10. Les femmes et les médias
11. Les femmes et l'environnement
12. La petite fille

Le Programme d'action de Beijing est l'une des formulations les plus détaillées des engagements des gouvernements à l'égard des droits fondamentaux des femmes et des filles. Il repose sur la compréhension croissante dans les années 90 que les droits des femmes sont des droits fondamentaux. En juin 2000, la Conférence de *Beijing + 5* s'est tenue à New York dans le but d'évaluer les progrès accomplis en faveur des femmes dans le monde au cours des cinq dernières années. Si la spiritualité a un rapport quelconque avec la recherche d'un sentiment de plénitude, de justice, d'une relation appropriée avec chacun et un Être suprême, alors les droits des femmes ont aussi une dimension spirituelle.

Questions à discuter :

1. Invitez les participantes à décider quel est pour elles, en tant que femmes le plus important des droits de l'homme. Réfléchissez ensemble aux réponses et inscrivez-les sur une grande feuille de papier.
2. Pourquoi avoir choisi cette question ? S'agit-il d'une préoccupation majeure dans la communauté locale, ou est-elle généralement ignorée ?
3. Le 8 mars est la *Journée internationale des femmes*. C'est l'occasion de célébrer les droits des femmes dans le monde entier. Pourquoi ne pas la célébrer ensemble ?



LE SAVIEZ-VOUS >>>> ?¹

- *Aux États-Unis, une femme est battue toutes les 18 minutes.*
- *Au Pérou, 70% de tous les crimes signalés à la police concernent des femmes battues par leur mari.*
- *Sur les 400 cas de violence domestique signalés en 1993 dans la province du Pendjab au Pakistan, près de la moitié ont abouti au décès de la femme.*
- *La violence affecte la vie des femmes à travers le monde, quelle que soit la classe sociale ou l'éducation. Elle traverse les barrières culturelles et sociales et fait entrave au droit des femmes à participer pleinement à la société. La violence domestique, seule, est en augmentation*
- *Malheureusement, les communautés religieuses n'ont souvent offert aucun refuge sûr contre la violence. Des chefs religieux ont renvoyé les femmes affronter des relations violentes. Ceci doit changer.*
- *Quelle est la situation dans votre propre pays ?*

¹ Source: Internet



Les réfugiées

Objet

Encourager les participantes à réfléchir à leur réaction à l'égard d'étrangers dans leur communauté et à s'informer davantage sur la situation des réfugiés, des femmes en particulier.

Matériel nécessaire

Les lectures ci-après (facultatif)

Activité

80% des réfugiés dans le monde sont des femmes et des enfants. Si le groupe contient des réfugiées, une grande sensibilité est de mise pour cet exercice. Il serait sage de consulter ces personnes avant la session et de leur demander si elles sont disposées à apporter leur témoignage.

Questions et activités pour la discussion du groupe

1. Quelqu'une a-t-elle l'expérience de vivre dans un pays autre que celui où elle est née ? Quelle impression cela faisait-il ? Comment s'en sortait-elle ?
2. Si un étranger arrive dans votre établissement scolaire ou votre communauté locale, que ressentez-vous ? Que faites-vous ? Pourquoi ?
3. Imaginez que vous êtes une famille de réfugiés. Rédigez l'histoire de votre vie avant, puis après la guerre. Quels sont les liens entre votre ancienne et votre nouvelle existence ?
4. Mimez ce que l'on ressent quand on est une réfugiée. Utilisez la musique ou le rythme mais pas de paroles.

5. Renseignez-vous sur les réfugiés vivant dans votre région. Comment les aide-t-on à se sentir membres de la communauté ? Leur culture et leur mode de vie sont-ils respectés ? Que peuvent-ils nous apprendre ?
6. Demandez au groupe de réfléchir à un moyen d'appuyer une famille ou un projet de réfugiés ?

Lisez les *Voix de réfugiées* ci-après (activité facultative dépendant de la nature du groupe). Après chaque lecture, invitez les participantes à répondre. Que ressentent-elles ?

Voix de réfugiées¹

'Les hommes ont la liberté de leurs mouvements. Si un problème se présente au camp, ils peuvent courir. Mais les femmes marchent avec les enfants, elles ne peuvent courir ou bouger. Les femmes ne peuvent prendre la décision de voyager aussi facilement que les hommes.'

Une Somalienne en Éthiopie.

'Nous avons vu un autre bateau s'approcher du nôtre. Il était au moins 10 fois plus grand que le nôtre. Puis nous avons aperçu les pirates. Ils brandissaient des hachettes et des couteaux. On aurait dit des bêtes sauvages. J'ai embrassé mon mari et mon fils pour la dernière fois. Nous avons tenté de garder notre calme et d'être forts... Ils m'ont séparée de mon mari et de mon fils. Ils m'ont emmenée dans leur bateau. Il a commencé à bouger... Il était difficile de distinguer entre les cris des pirates et les hurlements des victimes... Je ne sais pas combien de jours se sont écoulés. Nuit et jour, ils nous violaient. Il y avait trois femmes parmi nous. Nous étions épuisées, on aurait dit des cadavres. Nous n'avions plus la force de crier ou de réagir. J'ai eu l'idée de me



Les réfugiées

mordre la langue et de me tuer. Mais chaque fois je pensais à mon mari et à mon fils, pensant qu'ils étaient peut-être en vie, je me disais qu'il fallait que je les recherche. Cet espoir m'a fait survivre.'

Une Vietnamiennne qui s'est réfugiée en Thaïlande.

'J'ai dû porter de lourdes bombes de mortier de 81 mm, malgré ma petite taille. Elles étaient si lourdes que je pouvais à peine les faire tenir sur mon dos, mais les soldats m'ont contrainte de les transporter dans des montagnes élevées. Ils ne nous donnaient pas souvent à manger et quand ils le faisaient, c'était juste du riz qui avait pourri. Pendant l'escalade de la montagne, il n'y avait pas non plus d'eau pour les porteurs et chaque jour nous devenions de plus en plus faibles...

Nous n'avions pas de couvertures, seulement les vêtements que nous portions au moment de notre arrestation, aussi avons-nous très froid la nuit et tombions-nous facilement malades. Mais je n'avais guère le temps de penser au froid parce que les soldats venaient me chercher tous les soirs.

Parce que j'étais jeune et célibataire, ils voulaient tous me violer et chaque nuit, j'étais violée plus que la plupart des autres..... Vous pouviez toujours entendre les cris des femmes la nuit, si elles avaient la force de crier. Puis le matin, je devais à nouveau porter les bombes.

Une femme qui a échappé à la brutalité au Myanmar.

¹ Femmes réfugiées HCR



Les droits de l'enfant là où vous vivez

Objet

Encourager les participantes à réfléchir aux droits de l'enfant dans leur communauté et leur nation ainsi qu'aux responsabilités qui en découlent.

Matériel nécessaire

Le tableau ci-après, des crayons

Activité

Comment les enfants sont-ils traités dans votre localité ? Tous les enfants ont des droits mais ces droits s'accompagnent de responsabilités. Par exemple, si tous les enfants ont le droit à dix

années de scolarité gratuite, ils ont la responsabilité d'étudier et d'aller à l'école.

Invitez les participantes à remplir individuellement le questionnaire, puis à en discuter en petits groupes.

Dressez ensemble une liste des organisations ou des personnes qui dans votre localité s'occupent de la protection de l'enfance. Comment pouvez-vous participer à ce travail ?

	OUI	NON	RESPONSABILITE
<i>Tous les enfants reçoivent au moins dix années de scolarité gratuite et obligatoire.</i>			
<i>Tous les enfants bénéficient de la liberté de pensée, de conscience et de religion.</i>			
<i>Tous les enfants sont protégés de la maltraitance physique et verbale.</i>			
<i>Tous les enfants handicapés reçoivent des soins, une éducation et une formation adaptés afin de favoriser le plus possible leur intégration dans la société et leur indépendance.</i>			
<i>Tous les enfants jouissent d'un niveau de vie adéquat.</i>			
<i>Tous les enfants appartenant à une population autochtone ou à une minorité ethnique peuvent pratiquer leur propre culture, religion et langue.</i>			
<i>Tous les enfants sont protégés de la maltraitance ou de l'exploitation sexuelle.</i>			
<i>Tous les enfants ont accès aux meilleurs soins médicaux disponibles</i>			